

# BOUGNON INFO

Mardi : 17h00 à 18h00  
Mercredi : 9h00 à 11h00  
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque  
Jeudi : 16h30 à 18h30

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ [mairie.bougnon@wanadoo.fr](mailto:mairie.bougnon@wanadoo.fr)

Décembre 2018

## LE MOT DU MAIRE

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Une réunion publique de présentation des deux premières phases "Analyses préliminaires" et "Projet d'Aménagement et Développement Durable" s'est déroulée le 12 octobre dernier. Une trentaine de personnes sont venues participer et échanger sur la mise en œuvre de notre futur Plan Local d'Urbanisme. Ces documents sont consultables en mairie, ainsi que sur le site internet de la commune [www.bougnon.fr](http://www.bougnon.fr).

Un registre est également en mairie à la disposition de toute personne désirant faire part de ses remarques. Nous travaillons actuellement sur les phases suivantes "Orientation Aménagement et Programmation" et "Zonage et Règlements".

### EAU-ASSAINISSEMENT

L'état a programmé, avec la loi NOTRe, le transfert obligatoire de la compétence eau - assainissement à compter du 01 janvier 2020, ... à moins qu'une minorité de blocage ne se dégage au sein du territoire intercommunal, soit 25 % des communes représentant 20 % de la population. A ce jour, une minorité semble déjà se dégager au sein de Terres de Saône ; le transfert de compétence devrait donc être reconduit au 01 janvier 2026 ; à moins, qu'à la suite des prochaines élections, de nouvelles équipes en décident autrement.

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse est un établissement public ministériel ayant pour missions :

- de contribuer à la réduction des pollutions de toutes origines et à la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques,
- de redistribuer aux collectivités les redevances perçues sous forme d'aide aux projets afin d'atteindre ses objectifs de développement durable.

Elle réoriente sa politique à travers un nouveau plan pluriannuel 2019-2024 en faveur de la préservation de la ressource et de l'adaptation des territoires aux modifications climatiques. [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)

Certes, l'agence réaffirme son action en faveur des territoires ruraux défavorisés, notamment à travers sa priorité numéro une « Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux », mais reste très évasive quant aux modalités d'accompagnement.

Nous ressentons bien à travers cette mesure toute la pression exercée par l'Etat en faveur du transfert de ces compétences.

Gageons que ces orientations ne sclérosent pas tout projet communal pour les six années à venir.

## ÉCOLE

Au constat d'une baisse des effectifs scolaires, notamment sur le secteur sud-est, liée en partie à la démographie, mais également à la "fuite" de certaines familles vers le secteur de Vesoul (près de 25 élèves soit une classe !!), la commission enfance et les maires du secteur se sont interrogés sur les solutions à apporter pour tenter d'endiguer cette réduction d'effectif.

Créer une micro crèche sur le secteur, étudier la possibilité de regrouper les RPI pour supprimer les classes à 3 niveaux, restructurer les bâtiments scolaires et périscolaires demeurent les pistes principales de travail.

A la demande de Terres de Saône, le CAUE de Haute Saône, cabinet de Conseil en Architecture Aménagement et Environnement, a réalisé une étude et présenté les différents scénarii de réorganisation des structures scolaires, périscolaires du secteur sud-est, incluant la création d'une micro-crèche.

Sept scénarii ont été présentés :

- Création d'un Pôle Educatif à Auxon avec 3 implantations possibles :
  - A la Rognieuse (Zone d'Activité située entre Flagy et Auxon))
  - En entrée village nord.
  - En entrée village sud
- Rénovation in situ, avec extension des bâtiments scolaires à Auxon, avec création d'un centre périscolaire en lieu et place de l'ancienne cure, et la transformation du centre périscolaire de Flagy en micro-crèche.
- Rénovation in situ avec extension des bâtiments scolaires et périscolaire à Auxon avec transformation du centre périscolaire de Flagy en micro-crèche.
- Création d'un "pôle éclaté" les 2 RPI sont regroupés : maintien des classes maternelles à Bougnon et Vellefrie, installation des classes élémentaires à Auxon dans des locaux rénovés (création d'une quatrième salle de classe) et organisation du périscolaire sur 3 sites, installation de la micro-crèche à Flagy.
- Maintien des bâtiments scolaires et périscolaires avec mise en conformité normes accessibilité et création d'une micro-crèche à Auxon.

Les représentants des communes et de la commission enfance de Terres de Saône se sont réunis lundi 17 décembre : le scénario d'un pôle éducatif situé sur le site de la Rognieuse avec la transformation du centre périscolaire d'Auxon en micro-crèche semble recueillir la faveur des élus du secteur.

La nécessité d'agir avant de voir nos écoles fermer les unes après les autres et d'être rattachées aux écoles des bourgs voisins que sont Port sur Saône et Saulx de Vesoul, la centralité géographique du site, la maîtrise du foncier, la réutilisation d'un site existant sont les principaux arguments avancés.

La situation du pôle éducatif au sein de la zone urbaine d'Auxon nous paraissait plus appropriée mais ne recueille pas l'assentiment des autres communes.

Si chaque commune délibère en faveur de ce projet, que son financement est adopté en conseil communautaire, il pourrait être engagé en 2019 avec une échéance éventuelle pour septembre 2021.

### TROIS AXES DÉTERMINANTS DE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

A terme, sans réaction de notre part, la commune de Bougnon risque de perdre tout espoir d'évolution, de renouvellement de population, à fortiori de population scolaire, et de ne pas conserver de structures scolaires et périscolaires proches.

Ces 3 axes représentent des enjeux très forts et constituent l'armature du développement durable de notre territoire, cependant ces derniers demeurent tributaires d'accompagnements financiers de l'Etat et des collectivités territoriales.

La lente mais inexorable bascule, initiée par l'Etat, de l'échelon communal vers l'échelon intercommunal, ainsi que la très proche période électorale, risquent de suspendre, voire remettre en cause, la mise en oeuvre de nos projets.

### FIN D'ANNÉE MOUVEMENTÉE MAIS FESTIVE MALGRÉ TOUT

En cette période très perturbée par les événements des "Gilets Jaunes", révélateurs de grandes souffrances sociales, je ne sais comment vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

J'espère avant toute chose que puissiez partager avec vos proches, en famille et entre amis, des moments qui se doivent d'être des plus agréables ; que cette trêve communément appelée "des confiseurs" puisse également être définie comme trêve des "Gilets Jaunes" garantie d'une prise de conscience par le gouvernement des difficultés sociales accrues et de mesures effectives acceptables pour tenter d'y remédier.

Didier HUGEDET

## Repas des Aînés

Selon la coutume, les aînés du village seront réunis autour d'un bon repas le :

**Dimanche 27 janvier 2018 à 12 h 00.**

Un carton d'invitation vous sera adressé prochainement. Ne ratez pas votre inscription. En attendant, passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci de transmettre votre réponse en mairie avant le 11 janvier.

## Remerciements

La famille Morel Pierre tient à remercier toutes les personnes du village qui les ont accompagnés par leur présence, leur message, leur sympathie suite au décès de Philippe que chacun en soit remercié.

Merci à tous.

Famille Morel Pierre

## Annonce

Cherche à louer ou à acheter hangar fermé ou grand garage sur bougnon et environs.  
Étudie toute proposition.  
Tél. : 06.32.16.44.84

D.E.

## VACANCES

La Mairie sera fermée du :

**21 décembre 2018 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus.**

La Bibliothèque sera fermée du :

**21 décembre 2018 au 7 janvier 2019 inclus.**



## Vente de pain

La boulangerie REAUX (anciennement BRAUD) serait intéressée pour faire une tournée à Bougnon tous les 2 jours, sauf dimanche.

Le pain est très correct (pour toute la gamme), fabriqué au levain, testé il se garde bien congelé.

J.Morel

Si cela vous intéresse, remplissez le coupon réponse à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie.

Date limite de réponse : 1<sup>er</sup> janvier 2019

---

## Vente de pain

Nom : ..... Prénom : .....

N° rue : .....

Type de pain : .....

## Vente de pain

La boulangerie REAUX (anciennement BRAUD) serait intéressée pour faire une tournée à Bougnon tous les 2 jours, sauf dimanche.

Le pain est très correct (pour toute la gamme), fabriqué au levain, testé il se garde bien congelé.

J.Morel

Si cela vous intéresse, remplissez le coupon réponse à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie.

Date limite de réponse : 1<sup>er</sup> janvier 2019

---

## Vente de pain

Nom : ..... Prénom : .....

N° rue : .....

Type de pain : .....